## Assemblée générale statutaire du 29/04/2017.

Etaient excusés: Mr MARNETTE

M<sup>me</sup> GILARD d'Olne M<sup>r</sup> MAHY d'Ans le cercle de Montegnée

M<sup>r</sup> GIELEN souhaite la bienvenue à tous et décide de modifier quelque peu l'ordre des points à l'ordre du jour. En effet, M<sup>r</sup> RENSON devra nous quitter avant la fin de la réunion pour des raisons familiales.

L'<u>examen de la situation financière</u> est commenté par M<sup>r</sup> RENSON.

On rappelle qu'il faut un document, une trace bancaire pour justifier les frais liés à l'organisation des conférences

Le budget 2018 est établi comme d'habitude par le fait que nous sommes en asbl.

 $M^{rs}$  LECERF et POUMAY, vérificateurs, attestent de la régularité et de la bonne gestion de  $M^{r}$  RENSON.

L'Assemblée donne ainsi décharge aux administrateurs et M<sup>r</sup> GIELEN en profite aussi pour remercier le Bureau pour le travail accompli.

On procède ensuite à l'<u>élection des 4 vérificateurs</u> :  $M^{rs}$  DETHIER et MATTERNE deviennent effectifs;  $M^{rs}$  GOELFF et ROUSSEAU seront suppléants.

On ratifie aussi le montant de la <u>cotisation</u> à 0,05€ par membre : celle-ci est tout à fait symbolique.

Conférences: La situation ne se simplifie pas.

Un appel à projets a été lancé fin mars et se termine le 15 mai à minuit. Nous regrettons amèrement de ne pas avoir été au courant officiellement dès le début de cet appel car, maintenant, il y a urgence! Cet appel à projets concerne la période du 01/09/17 au 31/12/18.

Avant le 15 mai prochain, nous devons avoir rentré les demandes de conférences jusqu'au 31/12/2018!

Un 1<sup>er</sup> dossier de 11 pages appelé "éligibilité" sera rempli par le Bureau de notre Fédération et sera valable pour 3 ans si cela est accepté.

Le 2<sup>ème</sup> dossier de 13 pages intitulé "formulaire de sélection" est à remplir par chaque cercle organisant des conférences. Il concerne 10 activités par appel à projets. C'est fastidieux mais nous n'avons pas le choix!

Ce formulaire de sélection comprend la transmission des infos sur :

- -les objectifs et les spécificités de la formation
- -le programme détaillé de la formation
- -la prévision de la taille du groupe de participants
- -le nombre d'heures de formation et leur répartition
- -éventuellement l'encadrement des participants au cours pratique
- -le nom du formateur.

En conclusion, chaque cercle peut encoder maximum 10 demandes de conférences pour les 16 mois à venir.

Sur proposition de M<sup>r</sup> BRASSEUR, le dossier "sélection" parviendra aux responsables des cercles demandant des conférences par mail, dès ce soir, où la case 1 est fictivement remplie, à titre d'exemple, pour qu'ils puissent s'en inspirer. Ces documents remplis doivent nous être renvoyés <u>dans les 10 jours</u> afin que nous puissions les transmettre à la DGO3 et respecter le délai imposé: 15 mai minuit!

M' GIELEN ajoutera un 2ème mail avec l'adresse du portail de l'Agriculture wallonne.

L'Assemblée souhaite ainsi faire l'effort et sauver les meubles sans être assurée d'obtenir la subsidiation.

L'Administration devrait transmettre le classement des projets sélectionnés au Ministre dans les 2 mois à dater de la clôture de l'appel à projets. Le Ministre se prononcera alors.

A l'appel des délégués, 20 cercles sont représentés.

<u>Après lecture</u>, le P.V de l'Assemblée générale du 04/03/2017 et le rapport d'activités 2016 sont adoptés à l'unanimité.

Excursions : Olne est, en ce moment, en visite aux serres de Laeken.

On rappelle également le marché floral et produits du terroir de saison à Horion-Hozémont, les 20 et 21/05 prochains, de 10h à 18h.

## Communications:

M<sup>r</sup> BRASSEUR suggère à M<sup>r</sup> GIELEN d'envoyer un mail aux conférenciers pour les tenir au courant des demandes qu'ils vont recevoir dans les 10 jours. La séance se termine à 16h55'.